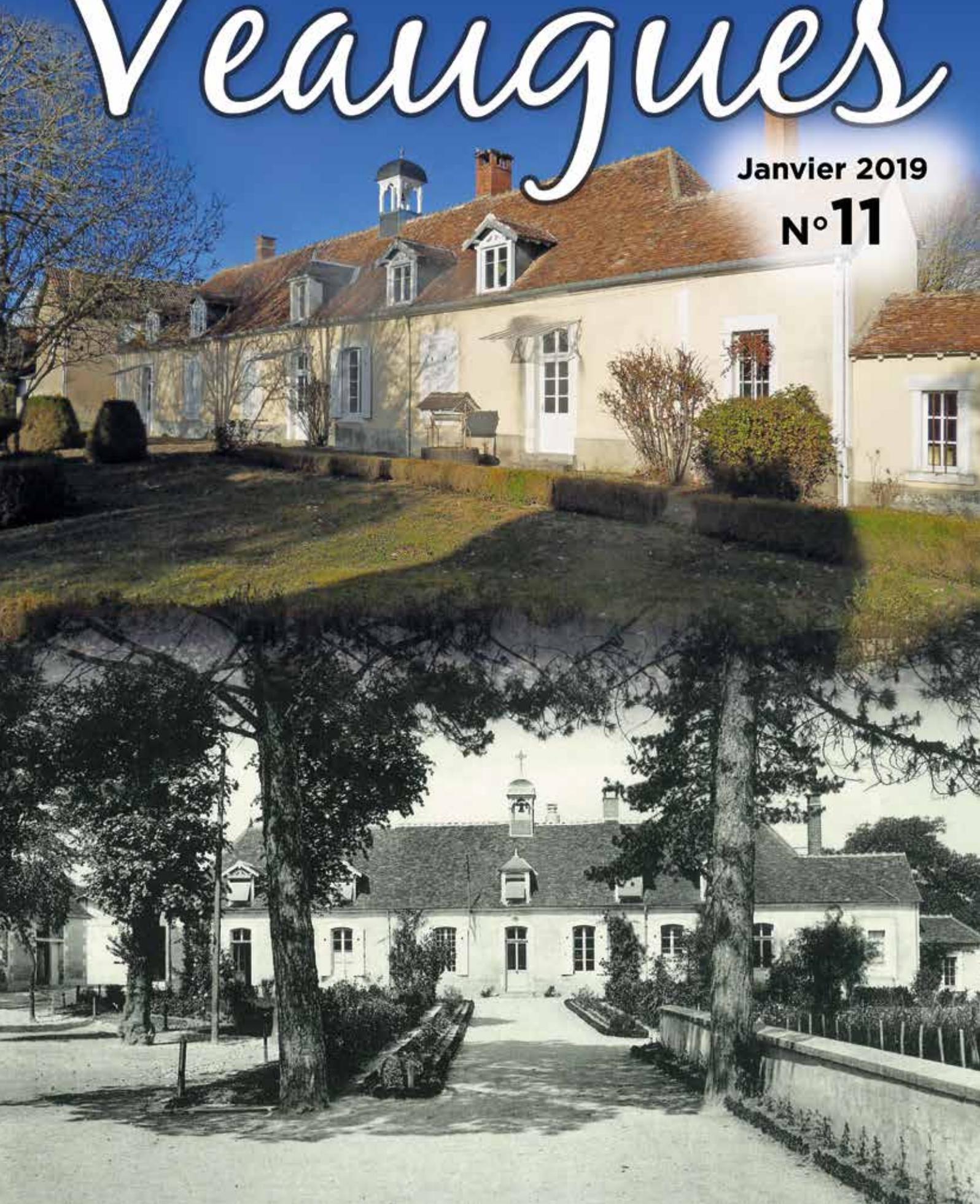


Bulletin de la vie communale

Veauques

Janvier 2019

N°11





Ce que nous retiendrons de 2018 dans le cadre national, c'est une fin d'année pleine de **défiance** vis à vis des institutions et des élus et de **violence** sur fond de **contestation** dont le point de départ pouvait s'entendre. Comme l'a dit, justement, le **Président de la République** dans ses vœux de **vérité**, de **dignité** et d'**espoir** le 31 décembre, la France est un état de droit et la démocratie s'y exprime par le vote.

Le **26 mai 2019** seront organisées les **élections européennes** qui ne déplaceront pas les foules et pourtant ! Il s'agit d'élire les eurodéputés au suffrage universel direct à un tour. Et pourquoi faire ? La France bénéficie de 79 sièges au Parlement européen, chargé d'établir les lois qui régissent ce vaste ensemble et d'établir avec le Conseil européen un budget.

Dans ce budget, 50% sont consacrés à la **PAC Politique Agricole Commune**, essentielle aux agriculteurs français par les aides attribuées. Sans ces primes, bon nombre d'exploitations disparaîtraient.

Les politiques européennes sont orientées vers les problématiques d'aujourd'hui en réponse aux enjeux d'avenir, notamment en ce qui concerne le **Développement durable**, les **économies d'énergie** et la **biodiversité**. C'est par ces orientations que des crédits d'impôts existeront sur les rénovations thermiques des bâtiments et c'est par ce biais qu'est apparue **Natura 2000** avec des fonds pour l'animation des sites dont a bénéficié Veaugues, du fait d'espèces remarquables présentes sur ses terres.

Enfin les innovations technologiques sont soutenues par l'Europe, notamment en ce qui concerne l'accès à internet. Un appel à projets a été lancé pour les communes qui souhaitaient s'équiper de **Wifi public**. Je nous ai inscrits et Veaugues a été retenue.

Une enveloppe de 15 000 € est réservée pour investir dans un accès libre et gratuit aux endroits choisis. Resteront à charge de la commune, les abonnements et la maintenance. Cette opération se concrétisera en 2019 et c'est un pari en faveur d'une **nouvelle attractivité du bourg** qui se vide, malgré des commerces actifs mais dispersés aux quatre coins : boulangerie, épicerie reprise l'an passé, pharmacie, garage avec station service.

Pour 2019, Veaugues ne comptera plus que **675** habitants, recensés en 2016. En 2020, il faudra encore en enlever 25 avant un éventuel redressement de situation après le prochain recensement...

Vous voyez l'Europe n'est pas si éloignée de nos préoccupations locales. Seule sur ces grands projets, une petite commune rurale ne peut pas faire face. Le **très haut débit** arrivera par la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire grâce aux efforts financiers de tous les contribuables et à l'aide du Département.

Dans le bourg de Veaugues, le central téléphonique avait été boosté en 2016, augmentant sensiblement le débit internet jusqu'à être le plus important du Sancerrois.

Valgiciennes, Valgiciens, Chers Administrés,

Avec le **plan numérique communautaire**, c'est la fibre qui arrivera et les entreprises qui en ont besoin, seront confortés dans la transmission de leurs informations.

Et pour la **téléphonie mobile**, à quelle échéance pourrions-nous entrevoir une amélioration du réseau ? Peut-être dès 2020. Un dossier a été déposé auprès de l'Autorité Régulatrice des Communications Electroniques et des Postes, l'ARCEP, dans ce sens. L'amélioration du réseau passera par la mise en place d'une **antenne-relais**. Il faudra lui trouver une place, accepter cette antenne dans le paysage et d'en recevoir les ondes.

Trop de projets se heurtent à des refus d'implantation par les habitants, ceux-là même qui réclament du réseau mais nous en reparlerons en temps utiles.

L'argument de poids en faveur de ces équipements est la présence du **cabinet médical** inauguré le 17 février 2018. Initialement créée avec les infirmières et la pédicure-podologue, l'équipe professionnelle s'est renforcée avec les permanences d'une sage-femme, d'une ostéopathe, d'une sophrologue et d'une hypnothérapeute. Le territoire a gagné en soins avec la création de ce satellite de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sancerre, qui est, elle, une réalisation communautaire. Le maillage territorial de l'offre de soins sera encore mieux ancré avec les sites de Jars et Savigny-en-Sancerre.

Le 19 février 2018, les maires du **Regroupement Pédagogique Intercommunal** Veaugues Jalognes Vinon Gardefort, les enseignants et les délégués de parents d'élèves ont rencontré le Directeur académique. Le risque de fermeture de classe était élevé. Les perspectives d'effectifs avancées ont fait reculer cette menace mais pour un temps seulement.

Aujourd'hui le nombre des enfants inscrits est en-dessous de la barre fatidique des 75. Le RPI compte **74 élèves**. 25 enfants des communes de Veaugues Jalognes Vinon et Gardefort vont dans d'autres écoles et nous n'en accueillons que 8 de communes hors RPI. Ce sont toutefois 83 enfants qui sont attendus à la rentrée 2019. Les conditions de garde des enfants ont changé. La simplification du quotidien et des aspects pratiques amènent les parents à inscrire leurs enfants dès le plus jeune âge près du travail ou de l'habitation des grands-parents. Les effectifs sont en baisse partout et l'objectif est bien de rester attractif pour les familles en offrant des conditions de travail aux élèves et aux enseignants plus confortables.

C'est la raison pour laquelle des **travaux** ont été réalisés dans les classes pour un montant total de 31 097 € subventionnés à hauteur de 55% dont 4 983 € provenant de la réserve parlementaire du Sénateur François Pillet et je l'en remercie.

Ces fonds n'existent plus et sur ce projet, ils comptent pour un tiers des subventions reçues.

Les fenêtres d'époque ont été changées, les plafonds abaissés et un nouveau revêtement de sol a été posé.

Extérieurement l'école est rafraîchie et intérieurement, il y fait nettement meilleur. Les entreprises Lauverjat, Thiroit, Berneau ont fait le maximum dans les délais contraints des vacances scolaires et les agents communaux ont également fait du bon travail de finitions, déménagement, rangement et ménage. Merci à eux tous, la rentrée s'est effectuée dans une **école pimpante**.

Il reste la garderie et le sas d'entrée à rénover mais en 2019, l'investissement sera numérique avec des ordinateurs, un vidéoprojecteur et un appareil photo. Le devis total s'élève à 7 500 euros, un dossier de subvention a été déposé auprès des services académiques dans le cadre de l'appel à projet des Ecoles Numériques Innovantes Rurales. Ce projet est partagé entre les communes du RPI.

L'éclairage public, la voirie et le réseau d'eau potable ont fait l'objet de nécessaires rénovations et en demandent encore. Au budget prévisionnel de 2019, comme en 2018, des projets seront inscrits : 5 000 € pour le changement des lanternes, 15 000 de bitume et 30 000 sur le compte de l'eau. Ces 3 réseaux sont indispensables au quotidien mais onéreux, les réparations se font obligatoirement par tranche annuelle.

Le **centenaire de la première Guerre Mondiale** a été marqué par la rédaction d'un livret sur la vie de Veaugues à cette époque. Les expositions et cet ouvrage ont reçu des commentaires élogieux.

L'opération labellisée par la mission nationale du centenaire a bénéficié d'un financement de 1 100 € de la part de l'Etat, de l'ONACVG et du Souvenir Français ce qui représente 46% de son montant. Des dons ont également été versés pour 180 €. 120 personnes se sont déplacées, des enfants sont venus.

L'histoire intéresse petits et grands, les témoignages locaux redonnent vie à cette histoire et le **devoir de mémoire** se transmet dans ces moments de partage de connaissances. Je remercie particulièrement pour leur contribution : Messieurs David Millet, André Louis, Louis Perrin, les radioamateurs qui ont contacté 11 168 personnes dans le monde entier pendant l'exposition et les conseillers municipaux qui s'y sont investis.

Les panneaux fixés au long de l'église montrent Veaugues au début du XX^e siècle par des agrandissements de cartes postales anciennes dont bon nombre ont pour auteur, **Désiré Pinson**, artisan installé Avenue de la Gare à cette époque. Son histoire fera prochainement l'objet d'une page sur le site internet de la commune **veaugues.fr**.

Connectez-vous et donnez vos impressions et suggestions sur ce nouvel outil de communication, mis en ligne en fin d'année 2018, qui n'empêchera pas l'édition papier du bulletin municipal. La communauté de communes a également lancé son site internet fin 2018 et c'est un bon moyen d'en savoir plus sur ses domaines de compétences : les crèches et centres aérés, le tourisme, l'aide aux entreprises, le programme culturel et les services communs d'instruction des autorisations d'urbanisme et l'assainissement non collectif.

La **bibliothèque** déménagera en 2019 pour des locaux sur le site historique des hospices qui ne sont plus utilisés par les Pep du Cher pour l'ESAT. Ces bâtiments sont propriétés communales, je remercie au passage, la nouvelle direction de l'association des Pep pour nos discussions constructives. Et je salue les bénévoles : Sylvie, Patricia, Joël, Véronique, Lucien, Corinne, Brigitte et Anne qui à Veaugues et pour l'annexe de Vinon, insufflent une **dynamique culturelle** à la bibliothèque avec des envies d'animations et de services numériques.

La communauté de communes soutient les bibliothèques avec des subventions pour l'achat de documents, Veaugues a bénéficié de 1300€ et intégrera le réseau en 2019 avec un nouvel équipement informatique.

Les bâtiments nécessitent des travaux **d'accessibilité**, thématique principale de nos investissements en 2019. Les aménagements indispensables de rampes, changements de portes extérieures, intérieures, équipements de toilettes adaptées constituent un

dossier à 43 000 € comprenant la bibliothèque certes mais aussi l'église et la salle des fêtes. Des demandes de subvention sont déposées auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du SDE18. Le Conseil Départemental sera sollicité à propos du mobilier spécifique de présentation des ouvrages et notre demande a déjà bénéficié d'un accueil favorable auprès de cette instance.

La rénovation de la salle des fêtes attendra la vente du presbytère ce qui ne fera sans doute pas le tout car il faut compter 180 000€ pour changer les fenêtres, refaire le plafond, le chauffage et isoler. Alors dans ces conditions que dire d'investir dans le Café de la Place, pourtant indéniablement essentiel à la vie du bourg ! A 250 000€ pour les murs et le fond, impossible d'acheter, à moins d'une idée de financement participatif ou autre solution juridique...

L'église aura, elle aussi, besoin de travaux conséquents dans un proche avenir. Et au risque de me répéter, sans subventions, ce sera compliqué. Aussi, je vous propose une rencontre avec la **Fondation du patrimoine**, mercredi 16 janvier à 18 h 30 en **salle des fêtes**. Il sera question de souscription et d'association. Venez vous informer !

En 2018, du matériel d'entretien des espaces verts a été acheté pour un montant de 24 198 € financés à 51% par le Conseil Régional et l'Agence de l'eau. Nous avons pu recevoir ces aides après la mise en place d'un plan de gestion différenciée. Il s'agit d'un planning d'interventions selon les endroits avec des techniques alternatives au désherbage chimique.

Des interventions manuelles répétées sont nécessaires et c'est bien là, la limite du système. Deux agents techniques n'y suffiront pas, il est impossible d'embaucher ou alors il faut renoncer à investir. Ce qui n'est pas plus raisonnable, ni raisonné.

L'espace public ne sera plus dénué de végétation, l'entretien sera plus marqué à certains moments. Nous devons changer notre idée du propre et des mauvaises herbes pour aller vers l'acceptable. Le zéro-phyto s'impose, la **qualité des eaux** de surface et des nappes est une **motivation** et la **biodiversité**, une **richesse**. A chacun d'en prendre conscience !

Il faut s'y mettre, les enfants de maternelle et primaire l'ont bien compris. Ils sont dégoûtés par les mégots, papiers et plastiques qui traînent et trouvent jolies les fleurs qu'ils sont prêts à semer au pied des murs et «les tiges vertes avec des fourmis qui grimpent dessus» !

Il me reste à remercier les associations pour leurs plaisantes animations, les Pompiers pour leur engagement réconfortant, les gendarmes pour leurs utiles circuits, les artisans et les commerçants pour leurs activités professionnelles, les enseignants pour leur délicate mission, les agents communaux pour leur quotidien au service de la collectivité et enfin les conseillers municipaux pour nos projets réalisés et ceux à venir.

Contrairement à certains de mes collègues qui ne comptent pas se présenter aux prochaines municipales, je n'exclus pas cette perspective malgré la difficulté de l'exercice et les surprises de la vie. Poursuivre les actions engagées me conviendrait, avec une équipe issue de celle en place, complétée de bonnes volontés et pour une plus grande parité. Si toutefois dans le conseil actuel, un candidat se déclarait plus en capacité d'assumer les missions qui sont celles d'un maire alors je cèderai la place sans regret et pour Veaugues.

*Tous nos vœux de bonheur et de santé,
Bonne Année 2019 !*

Le Maire
Sophie Chestier

Séance du 19/01/2018

- **Centenaire de la première guerre mondiale** : un projet a été présenté à la mission du centenaire qui l'a labellisé, permettant ainsi l'octroi de subventions. Le montant total s'élève à 2400 euros, financés pour partie grâce à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le Souvenir Français. Une exposition prêtée par les Archives Départementales sera proposée en salle des fêtes du 4 au 9 septembre 2018 avec une conférence sur les Américains en Berry lors du conflit. Un livret retraçant la vie à Veaugues pendant la Grande Guerre sera édité et des panneaux montrant Veaugues au début du XX^e siècle seront mis en place dans le bourg de façon permanente.

- **Rythmes scolaires** : le conseil a voté, à l'unanimité, pour un retour à 4 jours. 70% des parents ont estimé en réponse à un questionnaire que leurs enfants étaient fatigués par l'absence de réelle coupure le mercredi. Restent posées les questions de garde sur cette journée et de mission des agents communaux recrutés pour les TAP.

- **Motion** : un soutien à la maternité de Cosne-sur-Loire et au SAMU58 est unanimement décidé. Le maintien de l'offre de soins est indispensable à l'attractivité du territoire.

- **Eau potable** : l'étude patrimoniale d'un montant de 12 954 euros HT, subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne sera lancée en 2018.

Séance du 06/04/2018

- **Compte administratif du budget communal** : le résultat de clôture s'élève à 171 952,76€ et permet de couvrir le solde des besoins en investissements de 32 336,26€. En 3 ans, une gestion rigoureuse des dépenses courantes a conduit à la reconstitution de réserves pour financer des projets malgré un remboursement d'emprunt de 41 997€ en capital.

- Les **taux de fiscalité locale** avaient été augmentés en 2016, maintenus en 2017. Ils sont à nouveau reconduits en 2018 : 20.18 en TH, 13.77 en TFB, 28.11 en TFNB et 25.09 CFE pour une recette attendue de 245 223€.

- **Le Budget Primitif pour 2018** est présenté à l'équilibre pour un montant de 641 751€ en fonctionnement et 218 457€ en investissement. Les dotations de l'Etat ne baissent pas cette année. Des subventions sont attendues pour l'achat de matériel alternatif au désherbage chimique, les travaux de l'école, une nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public, la sécurisation routière de la rue de la Gare et une manifestation culturelle autour du centenaire de la première guerre mondiale. Un site internet communal sera également créé.

- **Le compte administratif du budget «eau et assainissement»** montre un déficit de 14 796,38 € en fonctionnement sur l'exercice, compensé par les résultats antérieurs positifs. Les achats d'eau ont été très élevés, les fuites sont nombreuses et la prestation de service pour les chercher a un coût important. Les impayés par les abonnés constituent un réel problème.

- **Le budget primitif «eau et assainissement»** de 2018 reconduit les prévisions de 2017 avec un montant équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 280 437€ pour le fonctionnement et 160 540€ en investissement. 30 000€ d'investissements de travaux sont prévus.

- Le rapport du commissaire enquêteur sur la révision du zonage d'assainissement collectif est validé. Les extensions de réseau et la construction d'une nouvelle station d'épuration seront à prévoir en 2022.

- L'estimation du presbytère par l'agent immobilier en charge de sa vente a été acceptée pour 95 000€ compte tenu des travaux nécessaires à sa réhabilitation malgré son indéfinissable cachet de qualité d'un bâtiment construit au XVIII^e siècle.

- Le contrat des photocopieurs a été résilié et une proposition de 60% moins chère a été retenue pour 1879,92€ annuels.

- Une réflexion sera menée concernant le maintien d'un service d'épicerie si le « Panier sympa » ne trouvait pas preneur ou qu'aucun autre commerçant ne mette en place ce rayon. La reprise du magasin se heurte au coût élevé du loyer demandé.

- La sage-femme et l'ostéopathe ont leur permanence au cabinet médical. Un médecin est toujours recherché en lien avec la MSP de Sancerre.

Séance du 18/05/2018

- **Dossier de surendettement** : suite à une décision du tribunal concernant l'effacement de dettes d'un administré, il est obligatoire d'inscrire en dépenses 4884,29€ sur le budget communal et 1089,06€ sur celui de l'eau.

- **Fonds de Solidarité Logement** : la participation communale est fixée à 500€ pour 2018, des ménages valgiens en difficulté bénéficiant d'une aide départementale pour le règlement des factures d'eau, d'énergie et des loyers.

- **Partenariat Energie avec le SDE18** : la souscription de ce contrat permettra d'obtenir 20% de subvention par le SDE18 sur les travaux d'isolation des bâtiments communaux dont l'école et la salle des fêtes. Une cotisation de 0.60€/hab. sur 4 ans sera versée pour en bénéficier.

- **Relai radio du SDIS** : de façon à améliorer et moderniser la diffusion des messages d'alerte vers les pompiers volontaires, la mise en place d'une nouvelle antenne sur le clocher est acceptée car indispensable au bon fonctionnement du centre de secours.

- **Création d'un site internet** : le devis d'un montant de 2300€ HT est accepté. Le prestataire choisi est la société Net15 partenaire du Groupe de presse Centre France. L'abonnement annuel s'élève à 267€ HT.

- **Ecole** : Les travaux de rénovation se poursuivent. Un devis d'un montant de 5123.30€ HT est accepté pour la pose d'un revêtement de sol, à réaliser cet été. Ces investissements programmés et nécessaires sont encouragés par de nouvelles inscriptions, justifiant pleinement le maintien des 2 classes.

- **Cabinet médical** : les portes intérieures seront changées pour défaut de qualité acoustique. Le devis d'un montant de 2070€ HT est accepté. De nouveaux professionnels de santé sont attendus, l'offre de soins grandit.

- **Fuites d'eau potable** : un détecteur à 3229,20€ HT sera acheté. Il a été essayé et a permis de trouver une rupture de canalisation à 80m³/jour, invisible depuis la surface.

- **Épicerie** : Reprise depuis le 1^{er} mai, les horaires d'ouverture et la gamme des produits proposés sont plus larges. Le conseil municipal souhaite la bienvenue à son nouveau gérant.

- **Entreposage de déchets nucléaires** : le conseil municipal s'inquiète des éléments contradictoires sur ce projet et de l'impact environnemental d'une telle installation.

Séance du 29/06/2018

- **Dossier de surendettement** : suite à une décision du tribunal concernant l'effacement de dettes d'un administré, il est obligatoire d'inscrire en dépenses 1236,98€ sur le budget de l'eau.

- **Tarifs cantine** : le Conseil régional ne participera plus au financement du transport du midi pour la cantine à compter de la rentrée en septembre 2018. Les frais de transport à charge des communes du RPI passent de 8 000€ à 16 000€, ce qui représente 1€ par repas. Le tarif des tickets, inchangé depuis 2013, est fixé à 3.15€ pour les enfants en maternelle et à 3.50€ à partir du CP.

- **Tarifs garderie** : inchangés depuis 2013, ils sont maintenus à 0,40€ le ticket de garderie du matin et 0,80€ pour le soir. La garderie prend fin à 18h. Il est possible de garder les enfants jusqu'à 18h30, sur inscription en mairie de Veaugues. Le tarif du temps de garderie de 18h à 18h30 est fixé à 0,40€.

- **Vente de tickets de cantine et garderie** : à compter du 1^{er} septembre 2018, la régie sera ouverte, en mairie de Veaugues, du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h.

- **Horaires de l'Agence Postale Communale** : à partir du 1^{er} septembre 2018, l'APC située en mairie, sera ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 9h30 à 12h. Un poste d'agent administratif et technique est créé à hauteur de 23.5 heures par semaine.

- **Eclairage public** : Le changement des lanternes vétustes, route de Montigny, est accepté pour un montant de 3447.12€ de participation communale dans le cadre du plan REVE avec le SDE18.

- **Coupe de bois** : la signature d'une convention avec l'ONF est décidée pour l'exploitation totale des sapins, chemin des Averdines.

- **14 juillet** : les festivités démarreront à 11h avec le défilé motorisé des Pompiers suivi de la revue des effectifs à 11h30 sur la place. Un vin d'honneur sera servi aux habitants. L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise un barbecue à partir de 18h30 et bal. Feu d'artifice gratuit à partir de 22h30.

Séances des 21/09 et 23/10/2018

- **Effacement de dettes d'administrés** : suite à une décision du tribunal, il est obligatoire d'inscrire en créances éteintes 1994€ sur le budget de l'eau et 163€ sur celui de l'eau.

- **Signalétique** : les commerces et services bénéficieront d'une signalisation directionnelle depuis la place.

- **Bail de chasse** : un avenant sera signé avec le nouveau président de l'association des chasseurs pour les bois communaux.

- **Renouvellement de garantie d'emprunt** : France-Loire est propriétaire de 19 logements sociaux sur la commune qui reste garante des emprunts contractés par l'organisme pour la rénovation de ceux-ci.

- **Modifications des statuts du SMERSE** : la sortie du SMIRNE est validée.

- **Convention bibliothèque** : il s'agit du renouvellement de l'accord passé avec le Conseil Départemental pour la mise à disposition d'ouvrages. De nouveaux bénévoles sont recherchés de façon à étoffer l'équipe en place, envisager le réagencement de la bibliothèque dans un nouveau local et prévoir des animations. S'adresser en mairie pour plus d'informations.

- **Coupe de bois** : l'inscription pour un carré de bois est ouverte et ce jusqu'au 30/11/2018. Le tarif de 6 euros le stère est maintenu.

- **Comité Sancerrois Patrimoine Mondial** : l'adhésion est renouvelée.

Séance du 23/11/2018

- **Tarifs** : La sophrologue du cabinet médical souhaite organiser des séances collectives dans la salle des fêtes le lundi de 11h15 à 12h15. Le tarif proposé est de 120 € annuels tout compris.

- **L'indemnité du comptable public** s'élève à 398.54 €. Son versement est accepté compte tenu des efforts de poursuite sur les impayés d'eau et assainissement.

- **L'étude patrimoniale** sur le réseau d'eau est terminée, les résultats seront présentés début 2019. Un programme de travaux prioritaires a été élaboré, 30 000€ sont investis annuellement. Le réseau a 50 ans et nécessite un renouvellement complet.

- **L'arbre de Noël** des enfants aura lieu samedi 15 décembre à 16h en salle des fêtes. Le restaurant de l'ESAT accueillera le repas des Anciens, mercredi 12 décembre à midi.

- Les projets 2019 s'orienteront vers l'accessibilité des bâtiments : bibliothèque, église et salle des fêtes.

Séance du 14/12/2018

- **Tarifs eau** : l'abonnement au service géré en régie communale passe de 52 à 53€ et le prix au m³ de 0.92 à 0.95€.

- **Tarifs assainissement collectif** : l'abonnement au service géré en régie communale passe de 90 à 91€ et le prix au m³ de 1,47 à 1,50€.

- **Service commun SPANC** de la communauté : adhésion validée à compter du 01.01.2019.

- **Natura 2000** : signature d'une charte de valorisation des pratiques d'entretien sur les parcelles de l'ancienne voie ferrée à la biodiversité exceptionnelle et d'intérêt européen.

- **Accessibilité** : dossier d'un montant total de 42 992€, à présenter en demande de subventions DETR et Conseil Régional.

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** : un nouveau volet est proposé et la commune de Veaugues s'y inscrit. Il s'agit de proposition d'aménagement intérieur chiffré pour des biens mis en vente. L'OPAH classique est prolongée pour encore 3 ans. Des aides financières de l'ANAH peuvent être attribuées sous condition de ressources pour des changements de fenêtres et travaux d'isolation.

État civil - Bilan 2018

Naissance

- Léa LE SAUZE RAFFESTIN (23/12)

Mariage

- TATERCZYNSKI Alexis et RAFFESTIN Sophie (12/05)
- DUBIÉ Alexandre et SMIRNOVA Aleksandra (17/11)

Décès

- Didier BUISSONNIER (18/01), 65 ans
- André FOURNIER (16/01), 84 ans
- Raymond JOULIN (27/02), 85 ans
- Evaristo DUARTE GONÇALVES (26/03), 83 ans
- Guy RADET (30/04), 82 ans
- Jean-Luc DEGRON (19/06), 57 ans
- Norbert LIEVIN (09/06), 83 ans
- Marie MONTAGU née THIRION (02/07), 93 ans
- Denis COURCEL (11/07), 86 ans
- Bernard GRANDFOND (18/07), 75 ans
- Bruno AUBAILLY (11/08), 59 ans
- Louissette GOUJON née DEHORGNE (07/09), 86 ans
- Odette RONDELET née LAUDAT (12/10), 89 ans

Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire



Communication

La CDC dispose dorénavant d'un logo et d'un site internet (<https://www.comcompsv.fr/>).

3 forums des Associations ont permis de rassembler les acteurs associatifs à Sury-en-Vaux, Léré et Vailly-sur-Sauldre en septembre 2018. Un forum unique sera organisé le 7 septembre 2019 à Menetou-Râtel.

Culture

Le réseau informatisé des bibliothèques comprenant les structures de Bannay, Belleville, Sury-près-Léré et Savigny-en-Sancerre est étendu à Sancerre et Sury-en-Vaux. La CdC a pris en charge l'équipement informatique pour permettre un fonctionnement homogène des médiathèques. Les prochains sites à intégrer sont : Veaugues et Vailly-sur-Sauldre. A terme, l'ensemble des fonds sera visible, par internet, sur le portail des médiathèques.

La CdC a proposé avec le soutien de la Région Centre Val de Loire sa première saison culturelle, au programme : musique, danse, théâtre et spectacles de rue.

La CdC a aussi soutenu financièrement l'achat de documents et livres pour l'ensemble des bibliothèques du réseau.

Urbanisme

Les demandes d'autorisation : déclaration de travaux, permis de construire et autres, sont instruites pour les 30 communes disposant d'un document d'urbanisme, par un service commun. 2 agents communautaires assurent l'instruction des dossiers. Le service est situé dans les locaux de la mairie de Léré. Le public est reçu sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h. Tel : 02 48 72 63 89

Développement économique

Une permanence est organisée tous les mardis par Initiative Cher qui accompagne les entreprises du territoire.

La CDC intervient sur 2 volets :

- L'aide en faveur des Très Petites Entreprises (TPE) d'un montant compris entre 800 € et 5 000 € selon les projets ;
- Le fonds d'aide à l'immobilier d'entreprise pour un taux maximal d'aide de 10% du montant HT de l'investissement et plafonnée à 20 000 euros.

Tourisme

La plateforme «taxe de séjour» est mise en place depuis le 1^{er} janvier 2018 et permet aux 220 hébergeurs de faire leur déclaration en ligne.

La communauté de communes a aussi décidé de modifier la forme juridique de l'office de tourisme qui deviendra courant 2019 un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Numérique

Le projet de déploiement de la fibre sur 80% du territoire a été validé. Des solutions alternatives au très haut débit sont prévues pour les secteurs géographiques ne pouvant être desservis.

Action sociale

La CdC met à disposition des locaux et subventionne les crèches associatives du secteur (Belleville-sur-Loire, Boulleret et Sancerre), les relais d'assistantes maternelles et organise et/ou subventionne les centres de loisirs pour les enfants de 3 à 18 ans à Boulleret, Sancerre/St Satur et Vailly sur Sauldre.

La CDC s'est engagée dans une démarche de Convention Territoriale Globale en partenariat avec la CAF, la MSA et le département. L'objectif est de réaliser un diagnostic pour ensuite définir la politique territoriale en faveur des familles. A ce titre, les acteurs locaux (habitants, associations...) seront sollicités notamment par le biais de questionnaires.

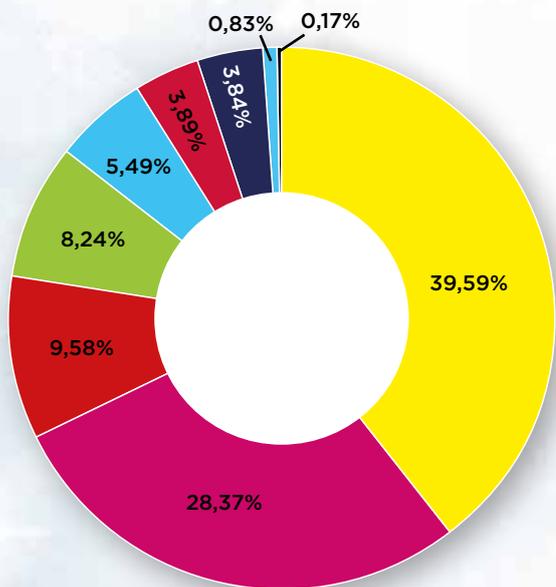
Service Public d'Assainissement Non Collectif

A partir du 1^{er} janvier 2019, les 36 communes bénéficieront du service commun SPANC pour les contrôles de réalisation et de mise en conformité des assainissement individuels. Il est basé à Boulleret et ouvert au public lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h. Tél. : 02 48 54 22 09

Les éléments budgétaires

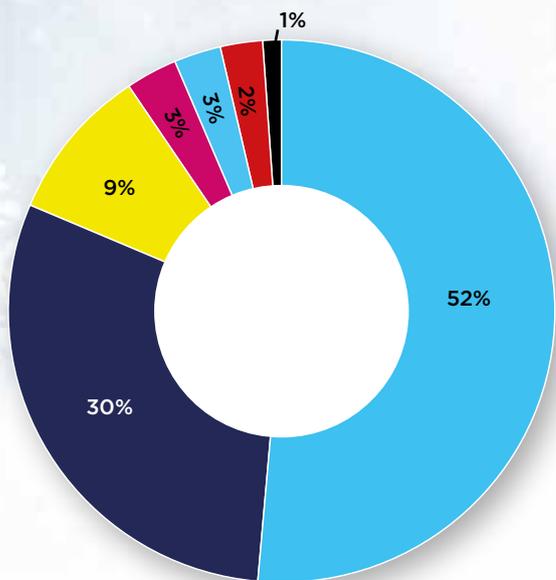
En 2017, les dépenses sont un peu plus élevées qu'en 2016, les recettes ont, elles aussi, connu une augmentation.

Les investissements se poursuivent et concernent les bâtiments, l'éclairage public et le matériel. Ces investissements ne sont possibles qu'avec des économies réalisées sur le fonctionnement quotidien. L'objectif est de ne pas dépenser à hauteur des prévisions. Quant aux recettes, elles ne sont pas connues dans le détail au moment de l'élaboration du budget primitif.



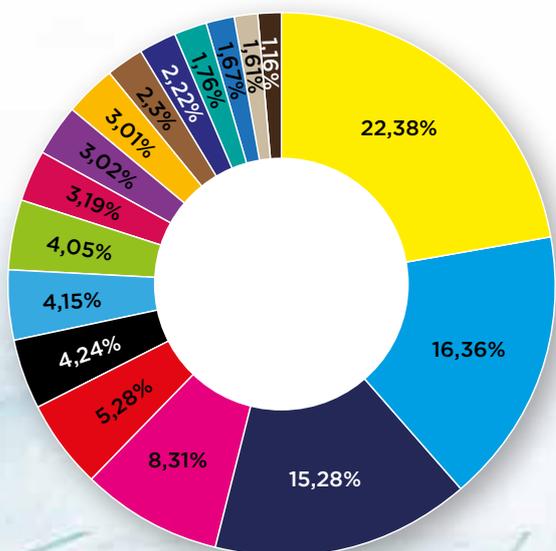
DÉPENSES

Charges de personnel.....	185027 €	39,59%
Frais de fonctionnement.....	132565 €	28,37%
Dégrèvement, reversement de taxes.....	44790 €	9,58%
Cotisations (SDIS, CCAS....)	38511 €	8,24%
Indemnités élus.....	25658 €	5,49%
Amortissements, sorties immobilisations.....	18196 €	3,89%
Frais financiers.....	17934 €	3,84%
Admission en non valeur.....	3866 €	0,83%
Charges exceptionnelles.....	800 €	0,17%
TOTAL.....	467347 €	



RECETTES

Impôts et taxes.....	276268 €	52%
Dotations état.....	160855 €	30%
Recettes diverses (forêt, cantine, garderie...)	49450 €	9%
Produits des locations.....	16851 €	3%
Ventes de matériel.....	13900 €	3%
Remboursement charges personnel.....	13143 €	2%
Produits exceptionnels.....	5869 €	1%
TOTAL.....	536336 €	



DÉTAIL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses cantine scolaire.....	29671,14 €	22,38%
Eau, Edf, Combustibles, Carburants.....	21690,72 €	16,36%
Entretien (batiments, voirie, forêts, matériel).....	20250,11 €	15,28%
Assurances.....	11011,04 €	8,31%
Fêtes et cérémonies.....	6999,82 €	5,28%
Locations (matériel, copieurs).....	5625,92 €	4,24%
Fournitures diverses (outillage, fourn. bureau, fourn. voirie, vêt. travail).....	5501,72 €	4,15%
Transports piscine + cantine.....	5372,81 €	4,05%
Prestations de service.....	4231,1 €	3,19%
Taxes foncières.....	4008 €	3,02%
Téléphone et affranchissements.....	3986,79 €	3,01%
Divers.....	3043,49 €	2,3%
Fournitures bibliothèque.....	2948,59 €	2,22%
Fournitures scolaires.....	2332,4 €	1,76%
Cotisations (CNAS, syndicats).....	2210,47 €	1,67%
Maintenance.....	2136,91 €	1,61%
Documentation, formation.....	1543,61 €	1,16%
TOTAL.....	132564,64 €	

L'année 2018 en chiffres

INVESTISSEMENTS 2017

	Réalisé	Subvention reçue
Cabinet médical	139 962,98 €	76 468,66 €
Plan gestion différenciée	4 640,00 €	
Interphone portillon école	2 941,05 €	1 000,00 €
Enceinte amplifiée	1 896,00 €	
Matériel espaces verts	1 834,75 €	
Plan REVE	1 221,68 €	
Poteau voirie	815,76 €	
Réseau électrique	1 677,28 €	
	154 989,50 €	77 468,66 €

INVESTISSEMENTS 2018

	Réalisé	Subvention reçue
Plan gestion différenciée	6 960,00 €	8 100,00 €
Cabinet médical	3 148,76 €	
Micro tracteur + matériel divers espaces verts	29 038,68 €	12 473,58 €
Ecole : menuiseries, plafond, sol	37 317,17 €	14 948,00 €
Plan REVE	5 291,35 €	
Site internet	2 760,00 €	
Aménagement cheminement église	3 753,24 €	
Aménagement rue de la gare + signalisation	7 414,68 €	2 913,90 €
Travaux route d'Epignol	23 785,20 €	3 760,00 €
Participation travaux voirie commune Neuvy	2 349,60 €	
Matériel divers (vidéoprojecteur, aspirateur...)	1 092,13 €	
	122 910,81 €	42 195,48 €

RPI Veaugues Jalognes Vinon Gardefort

81 enfants ont fréquenté le RPI sur l'année scolaire 2017/2018 dont 40 enfants en classe à Veaugues. Les travaux réalisés en 2018 ont amélioré le confort d'accueil et de travail des élèves et des enseignantes.



Réalisations en 2018

Réfection des salles de classe de l'école

La réfection a consisté à remplacer les fenêtres en bois d'origine et à abaisser les plafonds des salles de classe pour une isolation thermique optimale, à refaire les sols et rafraichir les peintures des murs et huisseries. La grille extérieure a elle aussi été repeinte façon crayons de couleur pour plus de gaieté.

Renouvellement de matériels d'entretien des espaces communaux

Un tracteur tondeuse neuf, une débroussailleuse (taille bordure), un souffleur pour les feuilles mortes ainsi que du matériel manuel ont été acquis dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts.

Réfection de la route d'Epignol

La réfection de cette route a consisté à couler et surfacer une couche de bitume sur la route existante détériorée.

Réfection du réseau d'eau

La recherche et la réparation des fuites d'eau ont jalonné toute l'année 2018.

*Vue extérieure de l'école
(fenêtres remplacées, grilles repeintes)*



*Salles de classe refaites à neuf
du sol au plafond*



*Acquisition
d'un tracteur tondeuse neuf*



Engins de travaux publics

*Remplacement d'une
portion du réseau d'eau*



Centenaire de la Première Guerre Mondiale



14 — Mission — 18
CENTENAIRE

C'est avec le souci du devoir de mémoire que le conseil municipal de Veaugues a répondu présent pour commémorer le centenaire de la Première Guerre Mondiale, via un projet d'envergure mêlant l'élaboration d'un livret d'informations locales de l'époque, une exposition dense à la salle des fêtes et la présence de l'association de radios amateurs relayant l'évènement sur les ondes du monde entier.

Paradoxalement à ce qu'a pu être l'atrocité extrême de cette Guerre, c'est sous un ciel radieux que s'est déroulé le samedi 8 septembre 2018 à Veaugues, l'inauguration du centenaire de la Grande Guerre.

*Pour cette commémoration, de nombreuses personnalités ont tenu à être présentes, pour soutenir et saluer l'aboutissement de ce projet **labellisé** sur lequel la municipalité a concentré ses efforts pendant plusieurs semaines.*



La symbolique découpe du ruban républicain a marqué le début de la cérémonie, permettant l'accès au cheminement réalisé le long de l'église et laissant découvrir un ensemble de panneaux arborant des photos anciennes de Veaugues. Cet affichage permanent a suscité nombre d'échanges sur l'évolution du paysage de notre bourg.



14 — Mission — 18
CENTENAIRE

VEAUGUES dans la Grande Guerre

Vie et mort au quotidien



Monument aux morts de Veaugues (collection privée)



Est ensuite venu le moment de recueillement devant le monument au mort. Chaque «Enfant de Veaugues mort pour la Patrie» a été prononcé avec pour écho redondant ces mots «Mort pour la France» émanant du groupe d'enfants rassemblés autour de la stèle par Madame le Maire.

Centenaire de la Première Guerre Mondiale



Au terme de la Marseillaise ponctuant ce recueillement, toutes les personnes présentes se sont dirigées vers la salle des fêtes pour visiter l'exposition retraçant l'histoire dans le Cher de ce terrible évènement ainsi que l'intervention précieuse des américains en France pour déloger l'ennemi.

Ce fut ensuite l'association des radios amateurs de Bourges dont les équipements ont été installés sous le préau de la mairie qui a suscité un réel intérêt et pléthore d'explications.

Pour conclure cette inauguration, certaines personnalités ont prononcé leurs discours au travers desquels revenaient non seulement l'évocation de cette barbarie historique mais surtout, encore plus aujourd'hui, le nécessaire sens du devoir de mémoire indispensable au maintien d'une paix durable, pour que de telles horreurs ne se reproduisent plus jamais.

Après des remerciements élogieux exprimés pour tous les participants et pour toutes les personnes présentes, Madame le Maire, Sophie Chestier invita l'assemblée à partager le vin d'honneur dressé devant la salle des fêtes.

Quelques chiffres marquants

- **500 livrets** labellisés «Veaugues dans la Grande Guerre - Vie et mort au quotidien» ont été diffusés.
- **180 €** ont été reçus en dons pour ce livret.
- **11 168 contacts** ont été établis dans le monde entier par les radios amateurs.
- **120 personnes** sont venues visiter l'exposition sans compter les écoles qui se sont succédées.



*Que tous les contributeurs
en soient encore chaleureusement remerciés !*

L'hommage rendu à ceux qui sont tombés pour notre liberté il y a cent ans s'est achevé le jour du 11 novembre 2018, anniversaire de la signature de l'armistice mettant fin à quatre années de guerre.

Pour marquer la fin des festivités du centenaire, Madame le Maire de Veaugues inaugura publiquement, au terme de la cérémonie commémorative, la plaque de la place de l'église pour retrouver son nom originel que le temps avait effacé : La Place du 11 novembre 1918.

Désiré PINSON - Photographe à Veaugues

Désiré Pinson est né à Veaugues le 31 janvier 1880.

Second d'une famille de 9 enfants, il obtient son certificat d'études en 1894 et ensuite travaille avec son père en qualité d'apprenti maçon.

Dès 1902, il acquiert du matériel photographique de qualité.

En 1904, il épouse Marie Ernestine Joulin, native de Crézancy-en-Sancerre. Ils s'installent à Veaugues, rue de la Gare jusqu'en 1913. 10 enfants naquirent de cette union.

A cette époque, il parcourt tout le Sancerrois, photographiant événements familiaux, fêtes locales et villages ainsi que les commerçants dans un but publicitaire. A domicile, dans son atelier, son épouse effectue tirages et glaçages photographiques.

Il édite des cartes postales signées D. Pinson, Veaugues, et en cède à d'autres éditeurs. A ce jour, 185 cartes postales sont répertoriées.

En 1914, il réside à Asnières les Bourges et travaille aux établissements militaires.

Après la première guerre, il cesse toute activité photographique et dès lors, on ne sait comment il subvient aux besoins de sa nombreuse famille.

Il vivra jusqu' à sa mort en 1953, 13 rue de Gionne à Bourges.

Son épouse décédera en 1974 à l'âge de 91 ans.

Remerciements aux descendants, M. et Mme Rousselet, pour leurs informations.



Manifestations prévues : A vos agendas !

ORGANISATEUR	MANIFESTATION ET DATE
Festi'Veaugues	Dimanche 13 janvier - Théâtre Les Baladins de Mehun
Association Notre Terroir, Syndicat viticole et Festi'Veaugues	Dimanche 3 février - St Vincent/St Blaise Bâtonnier 2019 : Michel Lebacq
Festi'Veaugues et APE	Dimanche 10 mars - Randonnée pédestre
Festi'Veaugues	Samedi 6 avril - Concert chorale à l'église
Municipalité et Association	Cérémonie du 8 mai
Municipalité et ANACR	Souvenir de la Tragédie du Four à chaux (Date à préciser)
A Tout Choeur	Dimanche 16 juin - Concert à l'église
Festi'Veaugues	Samedi 29 juin - Concert de jazz
Festi'Veaugues	Date à préciser - Fête de la musique Soirée Années 80
Municipalité et Centre de Secours	Cérémonie du 14 juillet
Festi'Veaugues	Dimanche 4 août Brocante avec Marché du Terroir et Marché artisanal

Informations pratiques

Mairie - 02 48 79 24 20

Horaires d'ouverture au public : de 8 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi

Agence postale communale

02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

Horaires d'ouverture : de 9 h 30 à 12 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 30 à 12 h 00 le samedi

Bibliothèque - Boîte à livres à la Mairie

Horaires d'ouverture : de 17 h 00 à 18 h 30 le mardi
de 16 h 30 à 17 h 30 le mercredi
de 10 h 00 à 12 h 00 le vendredi

La bibliothèque propose au public de disposer gratuitement des livres dont elle n'a plus l'utilité dans un sac à disposition dans le hall d'entrée de la Mairie, n'hésitez pas à vous servir sans les ramener !

Bibliothèque annexe de Veaugues en Mairie de Vinon

Horaires d'ouverture : de 17 h 00 à 18 h 00 les mardi et vendredi

Pharmacies de garde

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique.

Pharmacie de garde la plus proche : Renseignements au 3237 (Service payant).

Horaires d'ouverture : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 00 les lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00 le jeudi
de 9 h 00 à 12 h 30 le samedi

Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher/item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver du 1^{er} novembre 2018 jusqu'au 28 février 2019 :

de 13 h 30 à 17 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 le samedi

Horaires d'ouverture d'été du 1^{er} mars 2019 jusqu'au 31 octobre 2019 :

de 13 h 00 à 18 h 00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 le samedi

02 48 79 25 71

Collecte des ordures ménagères

le mardi matin à partir de 6 h 00



Le site internet de la Commune est en ligne depuis le 1^{er} décembre 2018 et tenu à jour de manière continue. Vous y trouverez de nombreuses informations organisées en 6 parties (onglets)

- **Accueil** : sur cette page l'agenda des manifestations et les actualités
- **Mairie** : le mot du Maire, le Bulletin municipal, le Conseil municipal et ses comptes rendus, le Personnel, le Budget, les Démarches administratives en ligne et la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire.
- **Vivre à Veaugues** : l'Ecole, l'Agence postale, la Santé, les Pompiers, les Assistantes maternelles, les Associations et l'Agenda des manifestations.
- **Informations pratiques** : la Vie économique (les Artisans/Commerçants, le Marché, les Services divers les Viticulteurs et l'Hébergement), la Gestion des déchets, l'Eau potable et l'Assainissement, l'Urbanisme, le Cimetière et les Numéros utiles.
- **Tourisme** : Un peu d'histoire, Natura 2000, Activités/Loisirs, Office de tourisme communautaire et Veaugues en images.
- **Contact** : où vous pouvez nous faire part de vos remarques et suggestions.

Le Grand Débat National

Souhaité par le Président de la République, une réunion d'initiative locale peut être organisée dans les communes. Il suffit de prendre connaissance des informations mises à disposition sur le site <https://granddebat.fr>. Un kit téléchargeable à l'attention des organisateurs renseigne sur la nécessité de s'inscrire, l'animation de la réunion et le respect d'une charte rédigée à cet effet.

Les 4 thèmes retenus sont :

- **La transition écologique**
- **La fiscalité et les dépenses publiques**
- **La démocratie et la citoyenneté**
- **L'organisation de l'Etat et des services publics.**

A Veaugues, un cahier d'expression est ouvert en mairie. La salle des fêtes pourra être utilisée gratuitement dans le cadre de débats. Il suffit de réserver, auprès du secrétariat, un créneau horaire disponible.

